

Les motifs qui militent en faveur d'un drapeau canadien distinctif ont été discutés à la Chambre des communes antérieurement à l'institution de ce Comité. Le gouvernement signale au Comité qu'en plus du désir naturel de trouver un symbole qui représente l'héritage et les aspirations du pays, il faut tenir compte d'autres facteurs qu'il propose à la considération du Comité.

Le Comité jugera peut-être utile de résumer les caractéristiques essentielles du drapeau canadien idéal. Celui-ci devrait être:

1. Facile à reconnaître, unique en son genre.
2. Visible à distance.
3. Approprié dans son ensemble et distinctif par la disposition de ses parties.
4. Symbolique du pays et de la place qu'il occupe comme Etat souverain dans la famille des nations.
5. Adaptable à diverses fins.

De telles prescriptions pourraient permettre au Comité de classer les centaines de projets reçus et de se prononcer sur leur valeur.

Le Comité notera sans doute que le Canada possède actuellement les couleurs nationales et l'emblème national autorisés par la proclamation royale du 21 novembre 1921.

A propos de cette proclamation royale et des questions techniques qui s'y rattachent, je sais que vous profiterez grandement des recherches effectuées par le colonel Duguid qui vous présentera, dans quelques instants, un travail en règle sur la question.

Pour le moment, il n'y a pas lieu d'insister davantage sur l'importance d'avoir certains symboles dans notre vie nationale. Nous nous rendons tous compte du grand effet moral que les nations du monde tirent des drapeaux nationaux. A notre Comité incombe la noble mission de recommander au Parlement un modèle distinctif de drapeau national pour le Canada. Notre tâche n'est pas facile, mais l'occasion est belle.

Le PRÉSIDENT (l'hon. M. Lambert): Messieurs, nous sommes certainement fort obligés au ministre de la déclaration qu'il vient de nous faire. Puis-je maintenant prier le colonel Duguid de présenter l'exposé historique qu'il a rédigé à l'égard du drapeau.

Le colonel A. FORTESCUE DUGUID, D.S.O., Artillerie royale canadienne (historien officiel du corps expéditionnaire canadien de 1914-1919), *est appelé*:

M. MACNICOL: Monsieur le président, pourrions-nous d'abord connaître les titres du colonel Duguid?

Le TÉMOIN: Je suis officier dans l'armée canadienne, et membre de l'armée permanente du Canada depuis 1914. J'ai servi outre-mer, notamment en France, de 1915 à 1918. Nommé directeur de la section historique en 1921, poste que j'ai occupé jusqu'à mon remplacement, en octobre 1945, par un officier venu d'outre-mer, je suis actuellement en voie de terminer la rédaction de l'histoire des troupes canadiennes durant la guerre de 1914-1919.

Les études héraldiques et historiques sont une tradition dans ma famille. Mon père qui, il y a cinquante ans, était l'ami du lord roi d'armes d'Ecosse m'initia au blason écossais. Depuis, je me suis renseigné davantage auprès de mon cousin qui est le présent roi d'armes. Un autre de mes cousins a écrit l'histoire de l'armée britannique. Ma connaissance de l'art héraldique, comme de l'histoire et du symbolisme militaires, a été mise à contribution par le gouvernement. J'ai établi les modèles des insignes et drapeaux militaires actuellement en usage. Je faisais partie du comité qui décerna les décorations méritées durant la guerre de 1914-1919 et devant figurer sur les drapeaux des régiments canadiens. Je connais les drapeaux de l'armée.